

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la vente de billets à tarif préférentiel aux comités d'entreprise et assimilés. Toute commande implique donc, de la part du client, l'adhésion entière et sans réserve aux termes de ces conditions particulières de vente.

1. LE PRINCIPE

Le Vaisseau propose aux comités d'entreprise et aux amicales du personnel de bénéficier d'un tarif préférentiel sur les entrées au Vaisseau. Cette offre s'applique à l'achat d'un minimum de 20 billets par commande.

Le tarif préférentiel est de 9 euros par personne, au lieu de 12 euros par adulte et par enfant.

Un billet est valable pour une entrée en visite individuelle, dans le cadre des horaires d'ouverture du Vaisseau et sous réserve des capacités d'accueil du Vaisseau*. Le Vaisseau est fermé le lundi toute l'année, ainsi que les 1er janvier, 1er mai, le 25 décembre, et 3 semaines (variables, dans le cadre de la fermeture annuelle).

Certains espaces, expositions, animations, peuvent être inaccessibles en raison de travaux ou pour des raisons d'ordre fonctionnel ou organisationnel. La fermeture des espaces ou la modification du programme du jour peuvent être effectuées sans préavis particulier et ne permet pas de prétendre à une réduction ou un remboursement du prix du billet d'entrée.

Le billet n'est pas nominatif. La date de fin de validité figure sur celui-ci. Il permet d'accéder directement au Vaisseau*, sans passage en caisse hors prestations payantes (consommations boutique et cafétéria, spectacles, expositions spécifiques, ...). Il ne peut pas être repris ou échangé par le Vaisseau, sauf conditions particulières applicables au titre du § 5 du présent document.

2. DELIVRANCE DE BILLETS - MODALITES DE COMMANDE

2.1 - Généralités

Le Vaisseau ne peut délivrer aucun billet avant règlement total de la commande. Toute commande se fait par le site internet du Vaisseau, ou par écrit grâce à un bon de commande. Le chèque est à mettre à l'ordre de « Le Vaisseau ».

2.2 - Par bon de commande

Les bons de commandes sont disponibles au format PDF sur le site :

<https://www.levaisseau.com/privatiser-et-soutenir/comite-d-entreprise/>

ou auprès du service réservation, par e-mail : reservation@levaisseau.com

Tous les champs doivent être renseignés et le bon doit être accompagné du règlement intégral de la commande.

3. LIVRAISON

La livraison est accompagnée de la facture. Le client peut choisir de retirer ses billets sur place au Vaisseau ou de les recevoir par la Poste.

Dans ce cas, le client prend en charge les frais d'envoi. Pour tout envoi d'une commande, l'envoi se fera en recommandé avec AR.

Quantité de billets	Tarif
de 20 à 50 billets	8,33 €
de 51 à 100 billets	9,83 €
de 101 à 250 billets	11,00 €
de 251 à 500 billets	12,38 €
de 501 à 1000 billets	Selon devis
Au-delà de 1000 billets	Selon devis

4. CONDITIONS DE PAIEMENT

Les commandes ne sont honorées qu'après réception par le Vaisseau du règlement intégral de la somme due. Tous les règlements doivent être effectués en euros. Une commande est considérée comme intégralement payée seulement après la perception complète de son montant (montant des billets + frais postaux le cas échéant).

5. ECHANGE DE BILLETS INVENDUS

Le Vaisseau propose au CE ou à l'amicale de reprendre ses billets invendus (à l'exclusion des billets gratuits / 0,00 €), en fin de période de validité, selon les conditions suivantes :

- le nombre de billets repris est inférieur ou égal à 50% de la commande initiale.
- le CE ou assimilé est à même de présenter et de restituer au Vaisseau lesdits billets.
- le Vaisseau édite des billets valables sur la période suivante.
- si les tarifs du Vaisseau ont augmenté, la différence est prise en charge par le client.
- l'échange ne donne lieu à l'octroi d'aucun billet gratuit.

La demande d'échange ne peut intervenir que pendant une période de 2 mois autour de la date de fin de validité des billets (1 mois avant / 1 mois après). Les nouveaux billets peuvent être retirés sur place ou expédiés sous réserve du paiement des frais postaux.

6. PERTE OU VOL DE BILLETS

En cas d'envoi de billets par la Poste, si le C.E. ou l'amicale ne reçoit pas sa commande, il est tenu de le signaler dans les meilleurs délais au Vaisseau qui se charge d'invalider les billets envoyés de manière à ce qu'ils ne puissent pas être utilisés par un tiers.

Le Vaisseau réédite par la suite une nouvelle série de billets.

Le Vaisseau ne peut être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol des billets.

7. RECLAMATION

En cas de réclamation, le client peut s'adresser au Vaisseau soit par courrier électronique à l'adresse reservation@levaisseau.com, soit par courrier postal à l'adresse : Le Vaisseau - 1 bis rue Philippe Dollinger- 67100 Strasbourg

8. DONNEES PERSONNELLES

Les informations personnelles recueillies lors de la commande de billets en prévente sont nécessaires pour traiter la commande. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Le Vaisseau - 1 bis rue Philippe Dollinger- 67100 Strasbourg

*En cas de forte affluence, pour des raisons de sécurité, le Vaisseau peut être amené à bloquer les entrées. Les entrées sont débloquées dès que le nombre de visiteurs a diminué.

COORDONNEES BANCAIRES POUR VIREMENT :
IBAN : FR76 1007 1680 0000 0020 0177 943